

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 785 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 785 000,00									
01836685	Société Anonyme BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	02/05/2011		02/08/2011	2 000 000,00	V	EURIBOR	3,350	1,479		T	C		C-1
5535668	Agence CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	13/03/2018		25/05/2018	2 365 000,00	F		2,240	2,374		T	C		A-1
A0116081000	SA CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	12/05/2016		25/06/2016	400 000,00	F		1,330	1,317		A	C		A-1
MON504862EUR	Société Anonyme CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	20/05/2015		01/09/2015	620 000,00	F		1,230	1,230		T	C		A-1
MON506354EUR	Société Anonyme CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	29/06/2015		01/11/2015	700 000,00	F		1,830	2,274		T	X Echéance constante		A-1
MON515137EUR/0515809/001	Société Anonyme CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	24/04/2017		01/09/2017	700 000,00	F		0,940	0,943		T	C		A-1
1642 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 785 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 532 700,71					523 429,58	28 279,05	0,00	2 216,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 532 700,71					523 429,58	28 279,05	0,00	2 216,37
01836685		0,00	C-1	200 000,18	1,33	V	EURIBOR	1,479	133 333,32	4 218,30	0,00	257,89
5535668		0,00	A-1	1 034 687,59	5,08	F		2,374	197 083,32	21 521,50	0,00	1 876,23
A0116081000		0,00	A-1	39 512,94	1,92	F		1,317	39 512,94	517,62	0,00	0,00
MON504862EUR		0,00	A-1	31 000,00	0,42	F		1,230	31 000,00	142,99	0,00	0,00
MON506354EUR		0,00	A-1	52 500,00	0,58	F		2,274	52 500,00	480,38	0,00	0,00
MON515137EUR/0515809/001		0,00	A-1	175 000,00	2,42	F		0,943	70 000,00	1 398,26	0,00	82,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 532 700,71					523 429,58	28 279,05	0,00	2 216,37

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
01836685	Société Anonyme BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	2 000 000,00	200 000,18	1	15,00				0,00	1,479	4 218,30	0,00	13,05	
TOTAL (C)		2 000 000,00	200 000,18						0,00		4 218,30	0,00	13,05	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		2 000 000,00	200 000,18						0,00		4 218,30	0,00	13,05	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	
	% de l'encours	86,96	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 332 700,53	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	13,05	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	200 000,18	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES										IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE										B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				B1.6	

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV B2
--	--	------------------------

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	concessions et droits similaires	2	06/03/2006
L	matériel de transport	5	06/03/2006
L	matériel divers	10	06/03/2006
L	matériel et outillage de voirie	20	06/03/2006
L	matériel informatique et de bureau	2	06/03/2006
L	mobilier	10	06/03/2006
L	aménagements paysagers	15	07/12/2010
L	PLU	5	07/12/2010
L	réseaux d'adduction eau potable	15	07/12/2010
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	07/12/2010
L	frais études non suivies de travaux	5	21/10/2013
L	2031 Frais d'études	5	21/10/2013

IV – ANNEXES ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N					IV B3.1	
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Provisions pour risques et charges (3)	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
Provisions pour litiges	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
DEUX FLEUVES	75 000,00	01/01/2025	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
YILDIZ	16 000,00	01/01/2025	0,00	16 000,00	0,00	16 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	91 000,00		0,00	91 000,00	0,00	91 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454101	Intitulé de l'opération : TRAVX PARTICULIERS HERBEVACHE	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 728,00	0,00	0,00	0,00
4541101 Dépenses nouvelles (5)	1 728,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 728,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 728,00	0,00	0,00	0,00
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 728,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 728,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 454102	Intitulé de l'opération : TRAVX PARTICULIERS LES BRUYERES	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	1 728,00	0,00	1 728,00
4541102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	1 728,00	0,00	1 728,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	1 728,00	0,00	1 728,00
RECETTES (b)	0,00	1 728,00	0,00	1 728,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
4541202 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	1 728,00	0,00	1 728,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

N° opération : 454102	Intitulé de l'opération : TRAVX PARTICULIERS LES BRUYERES	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS				B6
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	
			Capital	Intérêts
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	35 008 476,94	32 435 814,14	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N; l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES													IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN													B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme preteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					32 021 692,75	29 842 374,20										788 481,11	346 056,29	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	39 000,00	39 000,00	37,50	A	F		2,600	F		0,000	-	0,00	0,00	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	130 640,00	129 860,71	77,50	A	F		3,110	F		3,110	-	4 038,67	407,91	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	26 000,00	26 000,00	37,50	A	F		2,600	F		0,000	-	0,00	0,00	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	1 147 061,00	1 134 760,38	37,92	A	F		3,600	F		3,920	-	44 482,61	12 782,80	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES	Entreprise CDC	210 971,00	209 543,88	77,17	A	F		3,430	F		3,430	-	7 187,36	0,00	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES	Entreprise CDC	108 083,00	107 351,87	77,17	A	F		3,430	F		3,430	-	3 682,17	0,00	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES-SABLONS 2	Entreprise CDC	133 144,00	130 706,07	37,17	A	F		3,530	F		3,530	-	4 613,92	37,34	
ALLIADE HABITAT	2023	C	10 LOGEMENTS LES SABLES	Entreprise CDC	65 000,00	65 000,00	37,17	A	F		3,600	F		0,000	-	0,00	0,00	

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	635 630,00	631 467,69	77,17	A	F		1,500	F		0,000	-		22 101,37	0,00
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	840 000,00	796 630,48	27,17	A	F		1,760	F		1,760	-		14 020,70	22 258,90
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	65 762,00	65 388,24	77,92	A	F		1,800	F		1,800	-		1 176,99	380,49
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	157 295,00	156 575,36	77,50	A	F		2,600	F		3,610	-		5 652,37	379,42
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	57 158,00	56 817,04	77,50	A	F		3,110	F		3,110	-		1 767,01	178,47
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES-SABLONS 2	Entreprise CDC	170 702,00	169 547,28	77,17	A	F		3,430	F		3,430	-		5 815,47	0,00
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	712 273,00	707 608,80	77,17	A	F		3,500	F		3,500	-		24 766,31	0,00
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance progressive	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	572 656,00	562 170,42	37,17	A	F		1,530	F		3,530	-		19 844,62	160,59
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	65 193,00	63 662,58	37,50	A	F		2,600	F		3,610	-		2 298,22	806,89
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	330 671,00	329 529,15	77,92	A	F		2,800	F		2,800	-		9 226,82	1 173,82
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	596 932,00	588 649,65	37,92	A	F		2,800	F		2,800	-		16 482,19	8 514,26
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEES 2	Entreprise CDC	195 000,00	195 000,00	37,83	A	F		3,600	F		3,000	-		0,00	0,00
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEES 2	Entreprise CDC	889 354,00	877 014,33	37,83	A	F		2,800	F		2,800	-		24 556,40	12 685,18
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES-SABLONS 2	Entreprise CDC	296 866,00	289 799,91	37,17	A	F		2,800	F		2,800	-		8 114,40	936,07
ALLIADE HABITAT	2023	C	10 LOGEMENTS LES SABLES-SABLONS 2	Entreprise CDC	102 739,00	100 857,81	37,17	A	F		3,530	F		3,530	-		3 560,28	28,81
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	1 141 131,00	1 133 658,50	77,17	A	F		1,500	F		3,500	-		39 678,05	0,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	42 252,00	42 058,69	77,50	A	F	2,600	F		3,610	-		1 518,32	101,92
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	122 819,00	119 592,25	37,50	A	F	3,110	F		3,110	-		3 719,32	1 689,02	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	69 252,00	66 836,31	37,50	A	F	1,800	F		1,800	-		1 203,05	1 240,56	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	6 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	99 920,00	97 294,87	37,50	A	F	3,110	F		3,110	-		3 025,87	1 374,11	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	218 339,00	213 213,46	37,50	A	F	2,600	F		3,610	-		7 697,01	2 702,36	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	34 246,00	33 346,28	37,50	A	F	3,110	F		3,110	-		1 037,07	470,95	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	563 263,00	562 194,98	77,92	A	F	3,600	F		3,920	-		22 038,04	1 109,89	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	104 000,00	104 000,00	37,92	A	F	3,600	F		0,000	-		0,00	0,00	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	204 516,00	204 166,99	77,92	A	F	4,110	F		4,110	-		8 391,26	363,36	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	186 342,00	184 431,35	37,92	A	F	4,110	F		4,110	-		7 580,13	1 989,18	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	16 LOGEMENTS CHEMIN DE LA RESTE	Entreprise CDC	250 192,00	247 626,65	37,92	A	F	4,110	F		4,110	-		10 177,46	2 670,78	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEZ 2	Entreprise CDC	607 715,00	606 364,24	77,83	A	F	3,600	F		3,630	-		22 011,02	1 399,79	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEZ 2	Entreprise CDC	1 283 511,00	1 268 781,46	37,83	A	F	3,600	F		3,630	-		46 056,77	15 264,22	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEZ 2	Entreprise CDC	347 692,00	347 098,65	77,83	A	F	4,110	F		4,110	-		14 265,75	617,74	
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNEZ 2	Entreprise CDC	328 410,00	325 042,65	37,83	A	F	4,110	F		4,110	-		13 359,25	3 505,75	

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNES 2	Entreprise CDC	501 432,00	499 700,49	77,83	A	F	2,800	F		2,800	-		13 991,61	1 780,00
ALLIADE HABITAT	2024	X Echéance constante	LOGEMENTS LES VARENNES 2	4 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	465 247,00	460 476,59	37,83	A	F	4,110	F		4,110	-		18 925,59	4 966,47
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	10 LOGEMENTS LES SABLES	Entreprise CDC	48 951,00	47 664,94	37,50	A	F	3,110	F		3,110	-		1 482,38	673,18	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	448 609,00	440 394,78	37,17	A	F	3,530	F		3,530	-		15 545,94	125,80	
ALLIADE HABITAT	2023	P	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	1 721 444,00	1 689 923,60	37,17	A	F	3,530	F		3,530	-		59 654,30	482,75	
ALLIADE HABITAT	2023	X Echéance constante	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	800 394,00	781 342,78	37,17	A	F	2,800	F		2,800	-		21 877,60	2 523,78	
ALLIADE HABITAT	2023	C	56 LOGEMENTS VARENNE1	Entreprise CDC	364 000,00	364 000,00	37,17	A	F	3,600	F		0,000	-		0,00	0,00	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	396 718,00	368 118,76	54,00	A	F	1,300	F		1,300	A-1		4 785,54	5 783,06	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	789 167,00	690 150,84	34,00	A	F	0,550	F		0,550	A-1		3 795,83	19 772,18	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	433 564,00	388 517,38	34,00	A	F	1,790	F		1,790	A-1		6 954,46	9 249,99	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	575 372,00	533 893,69	54,00	A	F	1,300	F		1,300	A-1		6 940,62	8 387,33	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	473 698,00	439 549,21	54,00	A	F	1,300	F		1,300	A-1		5 714,14	6 905,21	
ALLIADE HABITAT	2019	X Echéance constante	26 LOGEMENTS VEISSEUX LE BAS-ACQUISITION EN VEFA	Entreprise CDC	599 504,00	532 883,70	34,00	A	F	1,350	F		1,350	A-1		7 193,93	13 550,84	
ALLIADE HABITAT	2023	F	6 LOGEMENTS LE CLOS DE LA RESTE	SA LA BANQUE POSTALE	953 374,00	953 374,00	2,75	T	F	1,830	F		1,830	-		17 446,76	0,00	

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	2007	P	construction logts les Moulins	SA CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	1 039 900,00	786 000,52	20,92	A	F	3,550	F		3,550	-		27 903,02	21 836,15
CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	2007	P	acquisition foncière const.12-logts Les Moulins	SA CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	190 100,00	165 096,21	30,92	A	F	3,550	F		3,550	-			5 860,92	2 315,59
DYNACITE	2020	X Echéance constante	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	63 000,00	63 000,00	44,67	A	F	1,140	F		1,140	-			636,30	0,00
DYNACITE	2020	C	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	58 500,00	58 500,00	34,67	A	F	0,440	F		0,440	-			0,00	0,00
DYNACITE	2020	P	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	362 600,00	323 958,78	34,67	A	R	1,350	R		1,350	-			3 563,55	8 083,10
DYNACITE	2020	X Echéance constante	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	237 000,00	220 401,13	54,67	A	F	1,090	F		0,840	-			1 851,37	3 484,35
DYNACITE	2020	X Echéance progressive	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	114 400,00	107 935,88	54,67	A	F	1,090	F		1,090	-			906,66	1 401,16
DYNACITE	2020	P	9 LOGEMENTS ROUTE DE TREVOUX	Entreprise CDC	219 300,00	195 025,22	34,67	A	F	0,550	F		0,550	-			585,08	5 051,17
HBVS	2011	X Echéance constante	construction logement Veissieux	Entreprise CDC	131 637,00	97 619,99	26,17	A	F	1,600	F		1,600	-			1 561,92	2 919,06
HBVS	2011	X Echéance constante	acquisition foncière logement-Veissieux	Entreprise CDC	44 779,00	36 662,24	36,17	A	F	1,800	F		1,800	-			659,92	705,84
HBVS	2011	X Echéance constante	construction 9 logements-Veissieux	Entreprise CDC	1 104 604,00	852 491,51	26,17	A	F	2,400	F		2,400	-			20 459,80	22 805,63
HBVS	2011	X Echéance constante	acquisition foncière const.9-logts Veissieux	Entreprise CDC	444 898,00	377 349,66	36,17	A	F	2,600	F		2,600	-			9 811,09	6 190,16
HBVS	2009	X Echéance constante	acquisition foncière Vendon	Entreprise CDC	74 940,00	54 377,20	34,58	A	F	0,490	F		0,490	-			270,80	1 426,10
HBVS	2009	X Echéance constante	acquisition foncière const.10-logts Vendon	Entreprise CDC	214 566,00	169 314,33	34,58	A	F	1,850	F		1,850	-			3 132,32	3 482,33
HBVS	2009	X Echéance constante	const.10 logements Vendon	Entreprise CDC	799 495,00	570 821,46	24,58	A	F	1,850	F		1,850	-			10 560,20	18 039,74

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HBVS	2009	X Echéance constante	acquisition foncière const.logts-Vendon	Entreprise CDC	85 826,00	64 599,66	34,58	A	F		1,050	F		1,050	-		678,30	1 536,85
HBVS	2009	X Echéance constante	const.logements Vendon	Entreprise CDC	319 798,00	215 207,40	24,58	A	F		1,050	F		1,050	-		2 259,68	7 572,68
SEMCODA	2022	X Echéance constante	9 LOGEMENTS LE CLOS DES MINIMES REAMENAGE 07/2022	Entreprise CDC	382 340,48	367 054,32	35,25	A	F		3,030	F		3,030	-		11 121,74	3 118,78
SEMCODA	2017	X Echéance constante	9 LOGEMENTS LE CLOS DES MINIMES	Entreprise CDC	572 300,00	512 209,99	41,25	A	F		1,860	F		1,860	-		9 527,11	8 153,45
SEMCODA	2022	X Echéance constante	9 LOGEMENTS LE CLOS DES MINIMES	Entreprise CDC	806 475,27	774 231,78	35,25	A	F		3,030	F		3,030	-		23 459,22	6 578,47
SEMCODA	2022	X Echéance constante	4 LOGEMENTS RUE DE LA GARE- REAMENAGE 07/2022	Entreprise CDC	366 314,77	351 669,23	35,25	A	F		3,030	F		3,030	-		10 655,58	2 988,05
SEMCODA	2017	X Echéance constante	4 LOGEMENTS RUE DE LA GARE	Entreprise CDC	251 400,00	225 003,64	41,25	A	F		1,860	F		1,860	-		4 185,07	3 581,65
SEMCODA	2022	X Echéance constante	4 LOGEMENTS RUE DE LA GARE REAMENAGE 07/2022	Entreprise CDC	167 996,71	161 280,08	35,25	A	F		3,030	F		3,030	-		4 886,79	1 370,36
SEMCODA	2016	X Echéance constante	24 LOGTS IMP.MESANGES	Entreprise CDC	550 599,09	485 322,04	40,83	A	F		1,350	F		1,350	A-1		6 551,85	8 663,08
SEMCODA	2016	X Echéance constante	24 LOGEMENTS IMP.MESANGES (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	196 459,86	168 531,55	40,83	A	F		0,550	F		0,550	A-1		926,92	3 578,00
SEMCODA	2016	X Echéance constante	24 LOGEMENTS IMP.MESANGES	Entreprise CDC	1 499 259,57	1 260 070,64	30,83	A	F		1,350	F		1,350	A-1		17 010,95	31 743,37
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 986 784,19	2 593 439,94										31 897,97	54 888,13	
REGIONALE DHLM DE LYON	2016	X Echéance constante	19 LOGTS CH.DU BRET (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	440 000,00	401 606,37	51,17	A	F		1,120	F		1,120	A-1		4 497,99	5 733,26

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
REGIONALE D'HLM DE LYON	2016	X Echéance constante	19 LOGTS CH.DU BRET (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	180 000,00	164 293,53	51,17	A	F		1,120	F		1,120	A-1		1 840,09	2 345,42
REGIONALE D'HLM DE LYON	2016	X Echéance constante	19 LOGTS CH.DU BRET (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	700 000,00	599 729,59	31,17	A	F		1,350	F		1,350	A-1		8 096,35	15 108,23
REGIONALE D'HLM DE LYON	2016	X Echéance constante	19 LOGTS CH.DU BRET (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	280 000,00	234 050,91	31,17	A	F		0,550	F		0,550	A-1		1 287,28	6 709,36
SEMCODA	2016	X Echéance constante	4 LOGTS LA GARE (PRET LOCATIF SOCIAL)	Entreprise CDC	251 400,00	221 421,99	40,08	A	F		1,860	F		1,860	A-1		4 118,45	3 648,27
SEMCODA	2016	X Echéance constante	9 LOGTS LES MINIMES (PRET LOCATIF SOCIAL)	Entreprise CDC	572 300,00	512 209,99	41,25	A	F		1,860	F		1,860	A-1		9 527,11	8 153,45
SEMCODA	2016	X Echéance constante	24 LOGTS IMP.MESANGES (PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION)	Entreprise CDC	563 084,19	460 127,56	30,83	A	F		0,550	F		0,550	A-1		2 530,70	13 190,14
TOTAL GENERAL					35 008 476,94	32 435 814,14											820 379,08	400 944,42

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 32 435 814,14
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 551 708,63
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 32 987 522,77
Recettes réelles de fonctionnement	II 5 473 594,56
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 602,67

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN							B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES									IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN									B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)										
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III						
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I									
Marchés de partenariat (1)																			
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)																			
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN						B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES					IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN					B7.9	

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					401 000,00
65748	19	SUBVENTION 2025	Association VOLLEY CLUB TALANCONNAIS	Association	1 000,00
65748	20	SUBVENTION 2025	Association SOU ECOLES (EM BRET) COOP SCOLAIRE BRET	Association	5 000,00
65748	21	SUBVENTION 2025	Association OGEC JEANNE D'ARC	Association	70 000,00
65748	22	SUBVENTION 2025	Association SOU DES ECOLES (EP) - COOPERATIVE	Association	6 000,00
65748	23	SUBVENTION 2025	Coopérative OCCE AIN COOP SCOLAIRE TRE006 RASED TREVOUX	Etablissement de droit public	495,00
65748	24	SUBVENTION 2025	Association DIVERS	Association	18 495,00
65748	01	SUBVENTION 2025	Association CHORALE CHANTELUGE	Association	300,00
65748	02	SUBVENTION 2025	Association ENJOY - LEARN ENGLISH WITH JOY	Association	200,00
65748	03	SUBVENTION 2025	Association TROUPE DE BERLIMBIMBROQUE	Association	400,00
65748	04	SUBVENTION 2025	Association CLASSE EN 5	Association	2 000,00
65748	05	SUBVENTION 2025	Association COMITE DES FETES REYRIEUX	Association	2 000,00
65748	06	SUBVENTION 2025	Association ESPACE TALANCONNAIS	Association	200 000,00
65748	07	SUBVENTION 2025	Association SOU DES ECOLES	Association	2 400,00
65748	08	SUBVENTION 2025	Association MJC TRAIT D'UNION	Association	80 000,00
65748	09	SUBVENTION 2025	Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	150,00
65748	10	SUBVENTION 2025	Association ANCIENS COMBATTANTS	Association	460,00
65748	11	SUBVENTION 2025	Association JEUNES POMPIERS TREVOUX	Association	200,00
65748	12	SUBVENTION 2025	Association AJT AMICALE JOGGING TALAN	Association	500,00
65748	13	SUBVENTION 2025	Association CLUB SPORTIF REYRIEUX SECTION BASKET	Association	4 500,00
65748	14	SUBVENTION 2025	Association CLUB SPORTIF REYRIEUX (FOOTBALL) - CSRVDS	Association	3 000,00
65748	15	SUBVENTION 2025	Association FRATERNELLE BOULE DE REYRIEUX	Association	300,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	16	SUBVENTION 2025	Association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE TALANCO	Association	300,00
65748	17	SUBVENTION 2025	Association MODEL AIR CLUB BEAUJOLAIS	Association	300,00
65748	18	SUBVENTION 2025	Association TENNIS CLUB TALANCONNAIS	Association	3 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9		
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,00	24,00	9,00	5,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	7,00	0,00	7,00	2,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Directeur général des services de 2000 à 10000h-emploi fonction	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Rédacteur territorial	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		28,00	11,00	39,00	9,00	10,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	2,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	7,00	7,00	14,00	4,00	4,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
technicien principal de 1ère classe	B	0,00	4,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS principal de 1ère classe	B	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant territorial de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	30,00	30,00	0,00	16,00	16,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	16,00	16,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	29,00	29,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de police municipale	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		67,00	42,00	109,00	28,00	31,00	59,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					B9
B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Adjoint administratif	C	ADM	IM 369	0,00	A L-332-8-2°
Adjoint administratif	C	ADM	IM 376	0,00	A L332-14
Adjoint administratif	C	ADM	IM 385	0,00	A L332-14
Adjoint d'animation	C	ANIM	IM 385	0,00	A L332-8-5°
Adjoint technique territorial	C	TECH	IM 385	0,00	A L332-14
Adjoint technique territorial	C	TECH	IM 385	0,00	A L332-8-5°
Adjoint technique territorial	C	TECH	IM 366	0,00	A L332-14
Adjoint technique territorial	C	TECH		0,00	A ART.L6227-1
Agent de maîtrise	C	TECH	IM 412	0,00	A L-332-8-2°
Attaché principal	A	ADM	IM 735	0,00	A L332-8-2°
Ingénieur	A	TECH	IM 678	0,00	A L332-8-2°
Rédacteur territorial	B	ADM	IM 401	0,00	A L-332-14
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	IM 592	0,00	A L1224-3
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	IM 539	0,00	A L1224-3
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	IM 539	0,00	A L1224-3
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	IM 513	0,00	A L1224-3
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

UR : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-23-3° : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an ou une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Absence partielle ou temporaire de certains fonctionnaires, sous réserve que le fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
337-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Reyrieux (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/01/1993 - actions	SEMCODA	SA SEMCODA	Société Française	102 070,49
01/11/2024 - actions	COOP AIN ENERGIE - CENTRALES VILLAGEOISES	Coopérative COOP AIN ENERGIE - CENTRALES VILLAGEOISES	Société Française	100,00
01/11/2025 - actions	COOP AIN ENERGIE - CENTRALES VILLAGEOISES	Coopérative COOP AIN ENERGIE - CENTRALES VILLAGEOISES	Société Française	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Preciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		Montant du financement
EPCI		
Autres organismes de regroupement		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-357 320,97	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-235 411,33	-235 411,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-592 732,30	-235 411,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	592 732,30	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-592 732,30	-235 411,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-235 411,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 652 189,09	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 625 723,58	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 973 534,49	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	1 652 189,09	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	523 500,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	523 500,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	1 128 689,09	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 128 689,09	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 625 723,58	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	2 352 842,12	0,00
10222	FCTVA	197 485,12	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 140 657,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	14 700,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	3 272 881,46	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	5 988,86	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	30 219,74	0,00
280415311	<i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	615,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	558,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	6 386,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	314,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	151,16	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	921,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	116,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 483,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	7 957,41	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	6 823,37	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	820,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	39 156,59	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	39,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	9 644,02	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	32 768,71	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	326 788,94	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 802 130,66	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION					
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET					D2.1
VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfer de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		7 705 000,00	0,00	35,49	0,00	2 734 505,00
TFPNB		103 300,00	0,00	53,02	0,00	54 770,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		198 100,00	0,00	14,66	0,00	29 045,00
TOTAL		8 006 400,00	0,00			2 818 320,00
						-0,61

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TÉOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
<i>Total des dépenses réelles</i>		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		0,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00
<i>Total des recettes réelles</i>		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Commune de REYRIEUX - Budget Communal - BP (projet de budget) - 2025

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Présenté par Le le Maire (1),

A Reyrieux, le 08/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Reyrieux, le 08/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BABAD Marcel, 1er adjoint	
BAUDOUX Cécile	
BEHEM Sandrine	
BERGERET Jacques, 5ème adjoint	
BONTEMPS-HESDIN Carole, Maire	
COLLET Myriam	
DAYET Annie	
DEMAISON Gilles	
DUMONT Jean-Jacques, 3 adjoint	
GONALONS Pascal	
GOUDARD Laurent	
GRECO Mylène, 2ème adjointe	
LARDENOIS Eric	
LE BERRE Hélène	
LEFEBVRE Guillaume	
MARION Loredana, 4ème adjoint	
MARPAUX Emmanuel	
MASSON Jean-Luc	
MONFRAY Eric	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
PESERY Marie-Chantal		
REBEYREN Vanessa		
ROUE Carole		
ROY Gérard		
RUIZ Alexandre		
STOUFF Murielle		
VALLIN Catherine		
VIGNON Catherine		

Certifié exécutoire par Le le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Reyrieux, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

NOTE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

1. NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le compte financier unique :

- est établi en fin d'exercice par le maire en partenariat avec la Trésorerie ;
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées ;
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement ;
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte comporte deux grandes sections distinctes :

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- la section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré, le compte fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

1. La section de fonctionnement

A) Résultat de fonctionnement pour l'année 2024

Recettes de fonctionnement	5 481 373,87 €
Dépenses de fonctionnement	- 4 284 848,55 €
Résultats de l'année 2024	= 1 196 525,32 €

B) Analyse

1/ Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

- Les charges à caractère général : elles regroupent toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance, entretien et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, aux supports de communication, etc.

Pour 2024 les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 1 213 228,08 €. On observe une quasi-stabilité par rapport au montant réalisé N-1 (-29 K€) et une large sous réalisation par rapport à la prévision budgétaire (-385 K€).

- Les dépenses de personnel : ces dépenses s'élèvent à 2 127 318,16 € pour l'année 2024. Elles étaient de 2 015 779 € en année n-1. Les recrutements, la hausse du « coût des fonctionnaires » au vu des évolutions de carrière, les charges sociales et les remplacements temporaires influent sur cette variation.
- Les atténuations de charges : elles correspondent à des prélèvements de l'État au titre de la pénalité SRU (74 355€) et du fonds de péréquation (19 509 €).
- Les charges de gestion courante : elles comprennent les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et autres personnes privées, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux) ou au CCAS. Ces charges s'élèvent à 640 828,95 €. En 2024, les subventions aux associations ont été attribuées pour un montant de 410 876€.
- Les charges financières : ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 41 553,76 €. Elles étaient de 55 598 € en année n-1.
- Les charges spécifiques : elles concernent des titres annulés (recettes que le Trésorier renonce à recouvrer après l'inanité constatée des poursuites) pour un montant de 1 400 €.
- Les dépenses d'ordre : il s'agit de mouvements comptables ne faisant pas l'objet d'un décaissement mais permettant des transferts budgétaires entre sections.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA N-1	CA N	Variation
011	Charges à caractère général	1 242 729	1 213 228,08	-29 501
012	Charges de personnel	2 015 779	2 127 318,16	111 539
014	Atténuation de produits	84 672	93 863,96	9 192
65	Autres charges de gestion courante	568 516	640 828,95	72 313
66	Charges financières	55 598	41 553,76	-14 044
67	Charges exceptionnelles	1 510	1 400,00	-110
042	Dépenses d'ordre	122 976	166 655,64	43 680
Total des dépenses de fonctionnement		4 092 074	4 284 848,55	192 775

2/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes sont classées en plusieurs catégories selon leur origine : les produits issus de la fiscalité directe locale, les dotations de l'État et les participations d'autres collectivités, les produits des services, les revenus des immeubles communaux...

- Les produits des services et du patrimoine : ils proviennent principalement : de l'occupation du domaine public pour un montant de 12 245 € ; des ventes de concessions dans le cimetière pour 10 735 € ; des redevances pour les services à caractère culturel (23 778 €) ou la restauration scolaire (319 294€).
- Les impôts et taxes :
 - Taxe sur le foncier bâti : 35,49%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 53,02%

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée, d'une part, à la revalorisation de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale (1,71%), en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national et, d'autre part, à la construction de nouvelles habitations.

Ce chapitre comporte également pour ses montants principaux, l'attribution de compensation reversée par la Communauté de communes pour 1 253 330€, la dotation de solidarité communautaire pour 207 680 € et les droits de mutation pour 205 682 €.

- Les dotations, subventions et participations : la dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui est stable (+97€). Le chapitre regroupe également la dotation de solidarité rurale (93 372€) et la compensation par l'Etat des exonérations fiscales (304 231 €).
- Les autres produits de gestion courante : il s'agit notamment des loyers encaissés. Le montant des loyers encaissés en 2024 est de 48 211 € en baisse par rapport à N-1 (- 2 735€).
- Les produits financiers qui correspondent à des cessions d'immobilisation pour un montant de 3 697,59 €.
- Les produits spécifiques : le montant des recettes spécifiques correspond à des cessions d'immobilisation et s'élève à 6 297 €.
- Les atténuations de charges : il s'agit principalement des remboursements pour arrêt maladie pour un montant de 41 488,46 € en 2024. Il était de 33 488 € en année N-1.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA N-1	CA N	Variation
013	Atténuation de charges	33 488	41 488,46	8 001
70	Produits des services	349 424	374 384,58	24 961
73	Impôts et taxes	4 371 643	4 431 272,35	59 629
74	Dotations et participations	484 793	555 536,75	70 744
75	Autres produits (dont loyers)	86 243	68 490,54	-17 752
76	Produits financiers	0	3 697,59	3 698
77	Produits spécifiques	104 996	6 297,00	-98 699
042	Recettes d'ordre	178	206,60	29
Total des recettes de fonctionnement		5 430 764	5 481 373,87	50 610
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 641 808	2 331 671,09	689 863
Total des recettes de fonctionnement dt report		7 072 573	7 813 044,96	740 472

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Résultat

- Résultat d'investissement pour l'année 2024 :

Recettes d'investissement	1 244 677,70 €
Dépenses d'investissement	- 1 781 884,17 €
Résultats de l'année 2024	= 537 206,47 €

Solde des restes à réaliser : -235 411,33 €

B) Analyse

1. Les dépenses d'investissement

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- Emprunts et dettes assimilés : le remboursement du capital de la dette était de 586 930 € en 2023. Le capital restant dû au 31 décembre 2024 est de 1 532 700 €.
- Opérations d'investissement (chapitres 204, 20, 21 et 23) : Ils correspondent aux travaux réalisés par la collectivité dans l'année ou au matériel intégrant le patrimoine de la commune ; les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants
 - Réaménagement de la cour de l'école maternelle du Bret (244 671 €)
 - Travaux d'extension et autres travaux de rénovation de l'école Jacques FERT (404 300 €)
 - Matériel pour la cuisine centrale (37 667 €)
 - Déploiement de la vidéoprotection phase 1 (102 986 €)
 - Voirie et réseaux (165 476 €)
 - Matériels divers (40 563 €)

2. Les recettes d'investissement

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux. La commune n'a pas contracté d'emprunt cette année.

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à 1 244 677,70 €.

Elles comprennent :

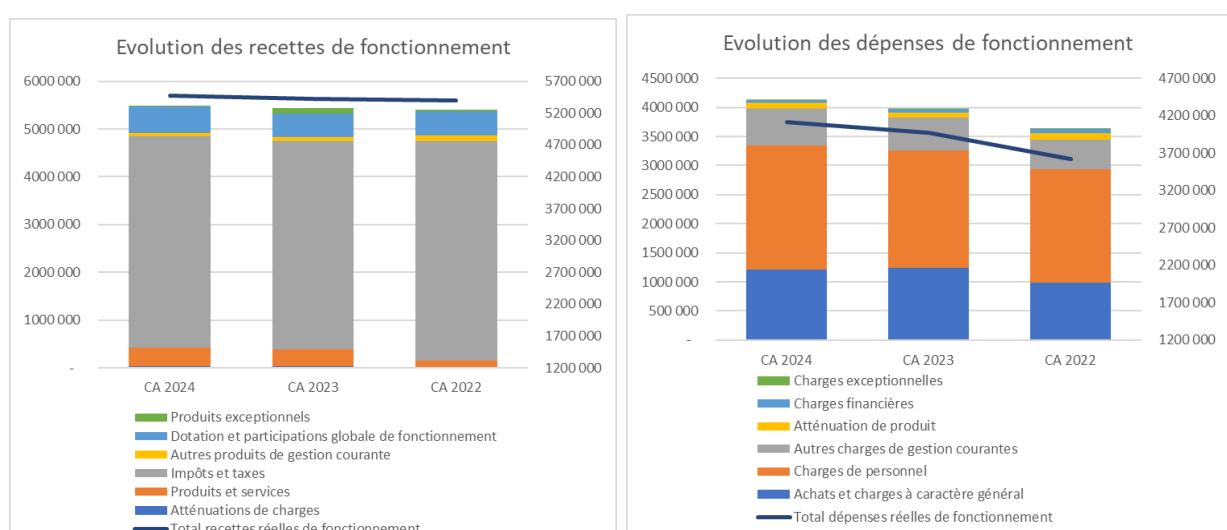
- Les recettes réelles

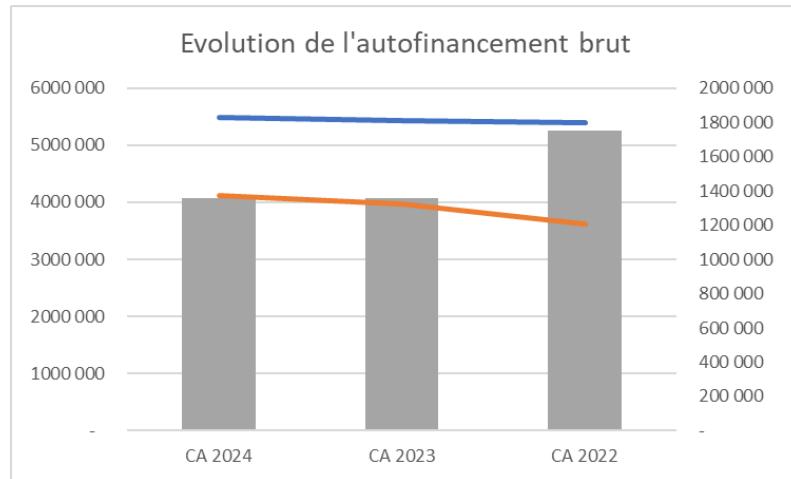
Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour 109 583€ qui émanent principalement du Département (73 515 €); du FCTVA pour 192 169 € ; de la taxe d'aménagement pour 121 953 € ; de l'excédent de fonctionnement capitalisé lié à une précédente affectation du résultat pour un montant de 648 828 €.

- Les recettes d'ordre qui représentent des écritures comptables pour un montant de 170 417€.

3. Les données synthétiques du compte administratif

En fonctionnement



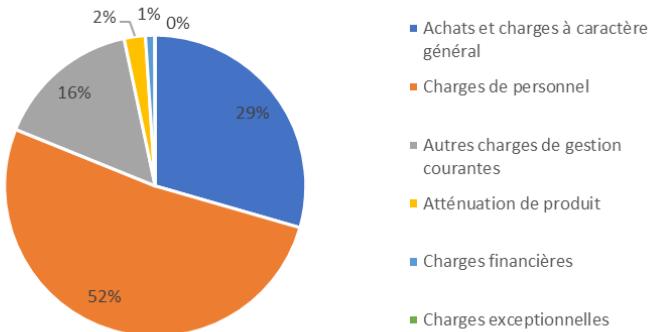


L'évolution des soldes de gestion :

	CA 2024	BP 2024	CA 2023	Ecart CA 24 /CA 23	Ecart CA 24/ BP 24	%Ev CA24/CA23	% Ev CA24/BP24
EPARGNE DE GESTION	1 395 934	549 622	1 413 894	- 17 960	846 312	-1,3%	60,6%
EPARGNE BRUTE	1 356 677	430 467	1 356 492	185	926 210	0,0%	68,3%
EPARGNE NETTE	784 748	- 141 463	769 563	15 185	926 211	2,0%	118,0%
TAUX EPARGNE BRUTE	25%	8%	25%	- 0	0	-2,6%	67,0%
% FRAIS DE PERSONNEL / DRF	52%	50%	51%	0	0	1,7%	4,0%
RESULTAT EXERCICE	2 935 464	1 023 389	2 331 671	603 793	1 912 075	25,9%	65,1%
FONDS DE ROULEMENT	3 160 384	3 160 384	1 807 159	1 353 225	-	74,9%	0,0%
ANNUITES	613 483	614 085	642 527	- 29 044	602	-4,5%	-0,1%
ENCOURS DE DETTE AU 31/12/N	957 422	1 529 351	2 101 281	- 1 143 860	571 930	-54,4%	-59,7%
CAPACITE DE DESendettement	0,7	3,6	1,5	- 1	3	-54,4%	-403,4%
Part remboursements/EB	42%	133%	43%	-1%	-91%	-2,6%	-215,2%

	CA 2024	BP 2024	CA 2023
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 813 045	7 598 981	7 072 573
Atténuations de charges	41 488	36 000	33 488
Produits et services	374 385	320 000	349 424
Impôts et taxes	4 431 272	4 406 330	4 371 643
Dotation et participations globale de fonctionnement	555 537	463 980	484 793
Autres produits de gestion courante	68 491	41 000	86 243
Total recettes gestion courante	5 471 173	5 267 310	5 325 590
Produits financiers	3 698	-	
Produits exceptionnels	6 297	-	104 996
Reprises provisions semi-bugétaire		-	
Total recettes réelles de fonctionnement	5 481 167	5 267 310	5 430 586
Total recettes d'ordre de fonctionnement (report N-1)	207	-	178
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 284 849	6 575 592	4 092 074
Achats et charges à caractère général	1 213 228	1 569 163	1 242 729
Charges de personnel	2 127 318	2 398 670	2 015 779
Secours d'urgence			
Autres charges de gestion courante	640 829	629 855	568 516
Atténuation de produit	93 864	120 000	84 672
Frais de fonctionnement des groupes d'élus		-	
Total dépenses de gestion courante	4 075 239	4 717 688	3 911 696
Charges financières	41 554	42 155	55 598
Charges exceptionnelles	1 400	77 000	1 510
Dot amortissements et provisions			294
Dépenses imprévues			
Total dépenses réelles de fonctionnement	4 118 193	4 836 843	3 969 098
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	166 656	1 738 749	122 976
EPARGNE GESTION courante	1 395 934	549 622	1 413 894
EPARGNE BRUTE hors except	1 356 677	430 467	1 356 492

Répartition des dépenses de fonctionnement



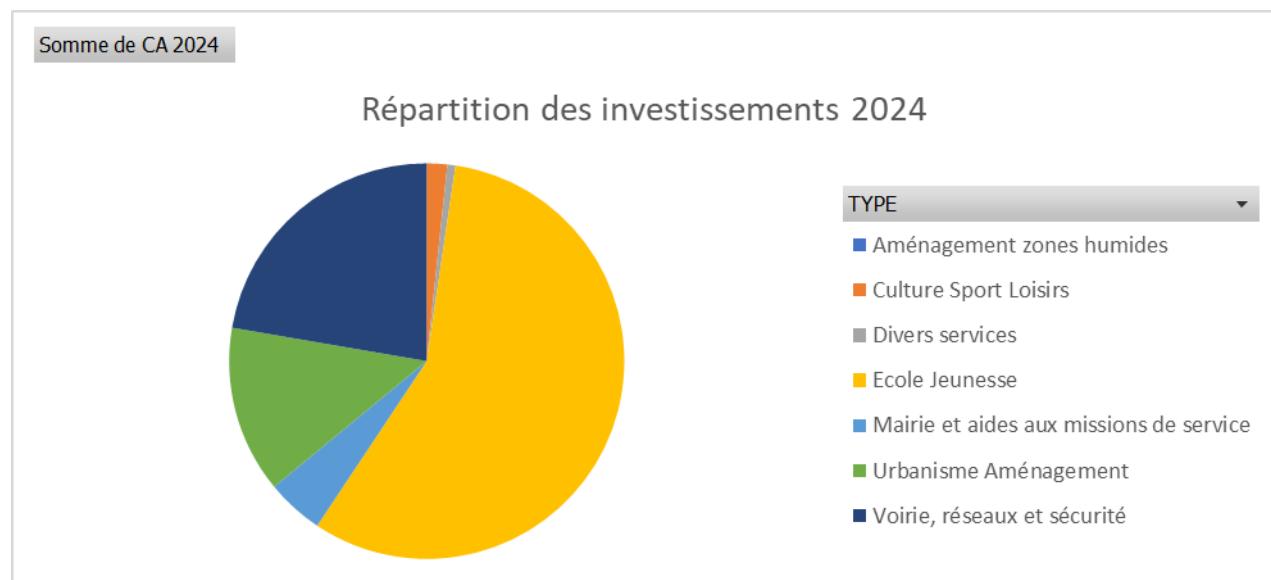
En investissement

	CA 2024	BP 2024	CA 2023
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT (hors RAR)	1 244 678	3 196 518	2 969 453
Subventions non transférables Etat	36 068		
Subventions d'investissements (hors 138)	109 583	346 771	279 636
Emprunts et dettes assimilées			
Total recettes d'équipement	109 583	346 771	279 636
Dotations , fonds divers et réserves	314 122	392 170	1 520 348
Excédents de fonctionnement capitalisé	648 828	648 828	1 026 413
Total recettes financières	962 950	1 110 998	2 546 761
Total recettes réelles d'investissement	1 074 260	1 457 769	2 826 397
Virement de la section fonctionnement		1 604 804	
Total recettes d'ordre provenant de la section fctt	170 417	1 738 749	143 056
Reste à réaliser	305 033	71 887	71 887
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT Hors RAR et solde reporté	1 781 884	2 397 690	1 855 180
Total dépenses d'équipements	1 204 158	1 825 760	1 247 142
FCTVA remboursement		-	
Remboursements d'emprunts et dettes (capital)	571 930	571 930	586 930
Titres de participations	100		
Total dépenses financières	572 030	571 930	587 780
Opé pour compte de tiers	1 728		
Total dépenses réelles d'investissement	1 777 916	2 397 690	1 834 922
Total dépenses d'ordre d'investissement	3 968		20 258
Solde d'exécution invest négatif reporté ou anticipé années précédentes	- 179 886	- 253 210	861 062
Reste à réaliser	540 444	900 600	900 600
RESULTAT D'EXERCICE (yc exceptionnel , opé d'ordre hors report , exéde	10 491,08	- 1 158 282	1 426 550
RESULTAT D'EXERCICE selon trésorerie (yc exceptionnel , opé d'ordr	659 318,85	- 509 454	2 452 963
SOLDE DE CLOTURE (résultat exercice corrigé des report ,exédeant de fct ca	2 935 464,11	1 246 714	2 404 996

Les restes à réaliser sont les suivants :

Opérations	Sens	RAR au BP 2025
Matériel et mobilier divers	D	2 682,44
Ecole maternelle du Bret	D	94 661,73
Ecole primaire Chateauvieux J Fert	D	123 487,59
Salle Chateauvieux	D	5 732,00
Mairie	D	34 882,01
PLU	D	66 327,56
Sécurité	D	90 677,51
Centre technique municipal	D	3 097,20
Matériel informatique	D	41 323,09
Voirie et Réseaux	D	15 379,20
Acquisitions foncières	D	30 000,00
Terrains bourg centre	D	5 466,00
Remb subvention arvhives Dpt	D	5 000,00
Travaux exécutés d'office - Les Bruyères	D	1 728,00
Subv versée sans opération	D	20 000,00
Total dépenses d'équipements	D	540 444,33
Subventions Etat	R	116 305,00
Subventions Région	R	187 000,00
Subvention département	R	
Travaux particuliers Les Bruyères	R	1 728,00
Total RAR Recettes	R	305 033,00

La répartition des dépenses d'équipement est la suivante :



2. NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

1. Le cadre général du budget

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Au cours de l'année, après le vote du budget, la commune peut :

- percevoir de nouvelles recettes
- réduire un chapitre pour en alimenter un autre.

Si la commune souhaite

- ajuster une dépense
- décider d'engager une nouvelle dépense (travaux urgents, opportunité, ...)

Ces ajustements du budget s'appellent des décisions modificatives ; elles sont adoptées par le conseil municipal.

Le budget 2025 est soumis au Conseil municipal le 8 avril 2025. Il peut être consulté sur simple demande aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 11 mars 2025.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, ainsi qu'un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune ;
- de contenir la dette n'ayant pas recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la région ou de l'État, voire d'autres organismes, chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité :

- la section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (énergies, fournitures, personnel ...).
- la section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune (travaux, achats de matériels...).

2. La section de fonctionnement

A) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer son quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. [le cas échéant] Par comparaison avec le budget d'un foyer, on a d'un côté les revenus (salaires, autres...) et de l'autre toutes les dépenses quotidiennes : loyer, alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...

Pour la commune :

- Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 5 473 594,56 €.

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à 45 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 représentent 5 371 966,15 €.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir obligatoirement à un emprunt nouveau.

La section de fonctionnement est équilibrée au budget (dépenses = recettes), de sorte que l'autofinancement résultera de la réalisation des montants inscrits au budget et sera constaté en clôture.

B) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	1 954 622,17	Produits de services, du domaine et ventes diverses	375 800,00
Charges de personnel	2 424 653,18	Impôts et taxes	4 495 459,28
Atténuation de produits	245 000,00	Dotations, subventions et participations	511 335,28
Autres charges de gestion courante	711 690,80	Autres produits de gestion courante	55 000,00
Charges financières	35 000,00	Atténuation de charges	36 000,00
Charges spécifiques	1 000,00		
Total des dépenses réelles	5 371 966,15	Total des recettes réelles	5 473 594,56
Virement à la section d'investissements (opérations d'ordre)	2 802 130,66	Résultat de fonctionnement reporté	2 935 464,11
Opérations d'ordre (transferts entre sections)	234 961,86		
Total général	8 409 058,67	Total général	8 409 058,67

En dépenses :

- Les dépenses générales : elles regroupent les achats d'eau, d'électricité, de fournitures et de petits matériels, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les primes d'assurance, les honoraires, les fêtes et cérémonies et les animations.
- Les dépenses de personnel : la masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel, les frais de formation, la médecine du travail.
- L'atténuation de produits : ce chapitre comprend le Fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC). Il s'agit d'un fonds prélevé sur les communes avec de fortes ressources pour être redistribué aux communes défavorisées.
- Les charges de gestion courante : il s'agit des indemnités versées aux élus et charges afférentes, des subventions versées aux associations, etc.
- Les charges financières : ce sont les intérêts des emprunts contractés.

En recettes :

- Les produits des services et du patrimoine : ces recettes proviennent des redevances d'occupation du domaine public, des concessions dans le cimetière, des tarifs de la saison culturelle et de la restauration scolaire principalement.
- Les impôts et taxes : il s'agit des impôts locaux et des compensations, ainsi que des taxes indirectes (droits de mutation, taxe sur l'électricité notamment).
- Les dotations et participations : il s'agit des dotations de l'État (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, Fonds de compensation de la TVA en fonctionnement...). La DGF est stable par rapport à N-1 et la DSR en légère hausse.
- Les produits de gestion courante : ils correspondent aux sommes encaissées au titre des loyers principalement.

C) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 sont inchangés :

- concernant les ménages
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,49%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,02%
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 14,62%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 2 700 000 €. Il sera ajusté des bases définitives.

3. La section d'investissement

A) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère conjoncturel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux...
- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les constructions (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection d'un équipement sportif).

B) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	357 320,97	Virement de la section de fonctionnement	2 802 130,66
Remboursement d'emprunts	524 350,00	FCTVA	197 485,12
Opérations d'équipement	4 031 234,18	Mise en réserves	592 732,30
Taxe d'aménagement	1 128 689,00	Cessions d'immobilisations	326 788,94
Participations	26 939,31	Taxe aménagement	2 140 657,00
		Subventions	85 489,00
		Participations	14 700,00
Opérations d'ordre (transferts entre sections)	9 414,36	Opérations d'ordre (transferts entre sections)	153 376,22
Total général	5 720 626,94	Total général	5 720 626,94

C) Les principaux projets de l'année 2025

Opérations	PREV TOTAL A FIN 2025	BP2025
Matériel administratif	17 049	12 500,00
Matériel divers	117 588	21 478,00
Eclairage public	54 768	35 000,00
Espace talançonnais	28 898	10 000,00
Local jeunes MJC	-	-
Terrains divers	193 020	193 020,00
Restaurant scolaire	34 666	-
Eglise	3 225	-
EM Bret	981 615	67 552,00
Ecole Chateauvieux J Fert	1 312 731	14 158,00
Salle Chateauvieux	48 624	13 000,00
Mairie	265 747	45 000,00
Cuisine centrale	73 232	1 000,00
MJC	14 736	-
Stade	1 072 297	1 045 640,00
PLU	180 872	127 500,00
Sécurité	285 771	30 000,00
Investissement Ecoles	63 123	34 200,00

Opérations	PREV TOTAL A FIN 2025	BP2025
Salle Culture loisirs	103 982	22 903,58
Réseaux eaux pluviales	44 055	35 000,00
Matériel de transport	33 295	6 000,00
Cimetière	55 681	25 000,00
Sécurité signalisation mobilier urbain	-	-
Centre technique municipal	26 188	14 741,61
Orangerie	4 160	2 000,00
Matériel informatique	139 013	31 500,00
Tennis	69 550	69 550,00
Voirie et Réseaux	1 944 051	915 960,00
Acquisitions foncières	495 678	-
Bibliothèque	357 391	12 438,99
Salle Paissière	800	800,00
Agenda accessibilité prog bats cor	29 844	-
Gr scolaire Ecoquartier	-	-
Nouvelle voirie chemin du plat	-	-
Ch des Sables -PUP Varennes 1	29 047	-
Renaturalation bassin la Creusette	344 616	15 000,00
Panneau lumineux	1 423	-
Alarmes Bats Municipaux	3 983	-
Avenir Bat MJC Bret	17 827	-
Local ex- La Poste	25 276	-
PUP Varennes 2	19 706	-
Autres investissements divers-Pat	100 000	100 000,00
Les Lucioles	2 113	-
City stade	15 000	15 000,00
Etudes ZAC	25 000	25 000,00
Aménagement du Cerdon	12 185	10 000,00
Atlas biodiversité communale	-	-
Halle aux associations	10 679	10 000,00
Matériel lutte contre moustiques	-	-
Connexion mairie à fibre	-	-
Terrains bourg centre	115 701	50 000,00
Aménagement îôle Reyrieux	-	-
Rénovation thermique des batiment	410 000	410 000,00
Bornes e-	-	-
relamping batiments communaux	10 000	10 000,00
créa opération Maisons de santé	80 000	80 000,00
Fouilles DESAY	-	-
Créa opération BRIEL	200 000	200 000,00
Créa opération Subventions foncieres bailleurs opérateurs	290 292	290 292,00
Créa opération Subventions logements sociaux	30 000	30 000,00
	-	
	-	
TOTAL	9 794 498	4 031 234

D) Les subventions d'investissement attendues

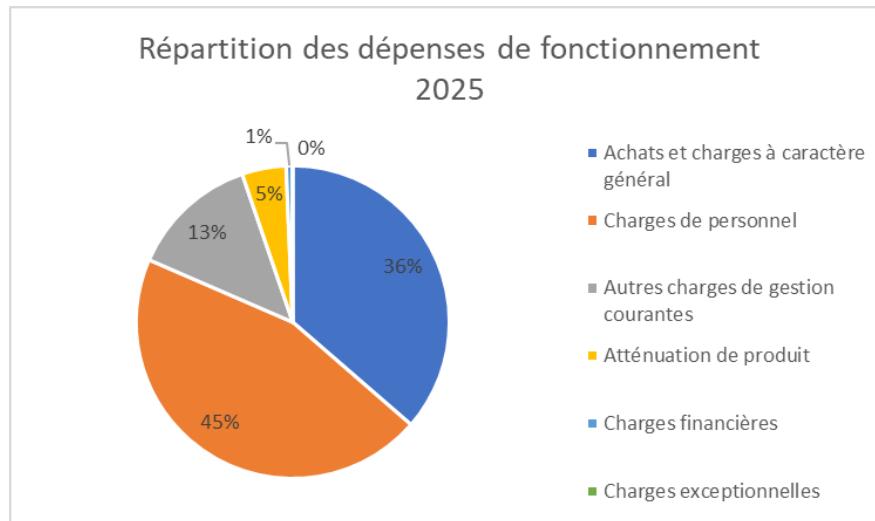
- de la région : 33 489 € au titre de la vidéoprotection
- du département : 5 000 € au titre des archives
- Autres : concours de l'entreprise LIDL pour 7 000 € dans le cadre de l'aménagement d'une aire de jeux

4. Les données synthétiques du budget

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

	BP 2025	CA 2024	BP 2024
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	8 409 058,67	7 813 045	7 598 981
Atténuations de charges	36 000,00	41 488	36 000
Produits et services	375 800,00	374 385	320 000
Impôts et taxes	4 495 459,28	4 431 272	4 406 330
Dotation et participations globale de fonctionnement	511 335,28	555 537	463 980
Autres produits de gestion courante	55 000,00	68 491	41 000
Total recettes gestion courante	5 473 594,56	5 471 173	5 267 310
Produits financiers	-	3 698	-
Produits exceptionnels	-	6 297	-
Reprises provisions semi-bugéaires			-
Total recettes réelles de fonctionnement	5 473 594,56	5 481 167	5 267 310
Total recettes d'ordre de fonctionnement (report N-1)	-	207	-
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8 409 058,67	4 284 849	6 575 592
Achats et charges à caractère général	1 954 622,17	1 213 228	1 569 163
Charges de personnel	2 424 653,18	2 127 318	2 398 670
Secours d'urgence	20 000,00		
Autres charges de gestion courantes	711 690,80	640 829	629 855
Atténuation de produit	245 000,00	93 864	120 000
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			-
Total dépenses de gestion courante	5 335 966,15	4 075 239	4 717 688
Charges financières	35 000,00	41 554	42 155
Charges exceptionnelles	1 000,00	1 400	77 000
Dot amortissements et provisions			
Dépenses imprévues	-		
Total dépenses réelles de fonctionnement	5 371 966,15	4 118 193	4 836 843
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	3 037 092,52	166 656	1 738 749

Elle présente les dépenses suivantes :



Les ratios obligatoires sont les suivants :

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 032,70
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 034,71
3	Dépenses d'équipement brut / population	793,27
4	Encours de dette / population (2) (3)	289,74
5	DGF / population	30,88
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,38 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	109,39 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	76,67 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	28,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,19 %

Les investissements se répartissent comme suit :

